



PROCÈS-VERBAL d'Enquête de commodo et incommodo

L'an 1916, le 13 juin à onze heures du matin,
Je soussigné CONSTANT POLET, commissaire de police de ville d'Andenne,
délégué à l'effet de procéder à une information de commodo et incommodo

Sur la demande en date du 28 mai 1916, par
laquelle le sieur Charles Alexandre demeurant
à Andenne, sollicite l'autorisation d'établir
un dépôt de chiffons, dans un local situé rue
des écoles n° 10.

Sur l'arr. royal du 29 janvier 1863;

Après m'être assuré que cette information avait été annoncée conformément
aux instructions sur la matière, me suis rendu à l'Hôtel de Ville, lieu indiqué pour
recevoir les oppositions ou observations à cette demande.

Se sont présentés :